



**SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des affaires maritimes
de la pêche et de l'aquaculture**

Bureau des examens maritimes
Comité national de sélection des sujets

Nantes, le 02 janvier 2023

Le président du comité national de
sélection des sujets (CNSS)

à

Destinataires in fine

Affaire suivie par : Danièle MÉZERETTE
Danielle.mezерette@mer.gouv.fr
Tél : 02 40 16 14 73

Note 01/2023/CNSS

Courriel : cnss.gm5@mer.gouv.fr

Réf : Arrêté du 12 août 2015 modifié relatif à l'organisation des évaluations pour
l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation
professionnelle maritime

Objet : Conception et rédaction des sujets pour examens maritimes

la présente note précise les règles de conception, de rédaction et d'envoi des sujets destinés aux sessions d'évaluations des formations, telles que définies par l'Arrêté du 12 août 2015 cité en référence et devant être soumis à l'approbation d'une commission de validation mise en place par le président du comité national de sélection des sujets (CNSS).

1 Rappel

Fournir une proposition de sujet d'examen constitue une charge normale d'emploi de tout enseignant qui doit être scrupuleusement remplie.

L'élaboration et l'envoi de sujets conformes aux textes réglementaires est une des strictes conditions à remplir pour l'obtention ou le maintien d'un avis favorable à l'agrément d'un prestataire.

2 Validation

La présente note entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Les notes 01/2022/CNSS, 02/2022/CNSS sont abrogées à compter du 1^{er} janvier 2023.

3 Définitions

Dans le cadre de ce document :

Annexe support : annexe au sujet proposé qui contient des informations supplémentaires nécessaires à la compréhension et à la réalisation d'une ou plusieurs questions du sujet.

Annexe à compléter : annexe, à rendre avec la copie d'examen, sur laquelle le candidat doit porter des réponses.

Auteur : enseignant ou responsable pédagogique qui conçoit et met en forme le sujet (version papier et informatique), puis le transmet au vérificateur.

Matériel d'œuvre : documents ou instruments autorisés pour les épreuves.

Référentiel de la formation : document de référence, à jour au moment de la conception du sujet, issu du site <http://www.ucem-nantes.fr/> propre à l'examen concerné, sur lequel s'appuie l'auteur pour rédiger le sujet.

Sécurisé : qualificatif d'un matériel ou d'un local protégé d'une action malveillante, ou non, susceptible d'entraîner une fuite d'informations sensibles.

Proposition de sujet : ensemble des énoncés proposés pour une ou plusieurs épreuves finales écrites et proposition de corrigé correspondante.

Vérificateur : enseignant ou responsable pédagogique qui contrôle minutieusement l'énoncé du sujet proposé par l'auteur et notamment son adéquation avec la présente note, suggère des modifications et élabore un corrigé dont il garantit l'exactitude.

4 Conception du sujet

4.1 Équipe de conception

Chaque proposition est élaborée par deux responsables pédagogiques, un auteur et un vérificateur, désignés par le directeur de l'établissement de formation concerné qui leur remet la présente note et ses annexes. L'auteur et le vérificateur prennent connaissance des instructions y figurant avant de commencer l'élaboration du sujet et de son corrigé.

Le vérificateur est responsable de la qualité de la proposition de sujet. Pour définir l'adéquation du sujet proposé avec les présentes instructions une fiche d'auto validation est proposée en annexe 6 (usage facultatif mais conseillé, ne doit pas être retournée au bureau des examens maritimes).

5 Présentation des sujets

5.1 Présentation générale

Les sujets seront présentés, selon le modèle de l'annexe 1, en format A4. Les codes examen et module sont présentés en annexe 5.

Les modèles de sujet sont téléchargeables sur le site de l'UCEM dans la rubrique « Comité national de sélection des sujets/documents »

(<http://www.ucem-nantes.fr/documents>).

La durée de l'épreuve doit être conforme à celle prévue dans le référentiel de la formation concernée.

5.2 Matériel d'œuvre

Le sujet doit préciser le type de matériel d'œuvre dont l'utilisation est autorisée pour la résolution de l'exercice (calculatrice, papier millimétré, diagramme...).

Exemples :

Est autorisé l'usage d'une calculatrice de poche y compris une calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique à condition que son fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

ou

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

ou

Document autorisé : Extrait des éphémérides nautiques.

5.3 Barème de notation

La valeur de chaque question devra être indiquée, la note totale maximum est égale à 20 (vingt). Les questions à valeurs négatives ne sont pas autorisées.

La valeur de la note attribuée à une question doit être égale à la somme des notes attribuées à ses sous-questions. La valeur de la note attribuée à une sous-question doit être égale à la somme des notes attribuées à ses subdivisions.

La répartition des points entre les différents items devra se faire sur la base d'un nombre entier +/- 0.5 point.

Exemple :

- X^e QUESTION** (valeur = 2)
- Item 1
 - Item2
 - Item3

Incorrect (0,67/item)

- X^e QUESTION** (valeur =1.5)
- Item 1
 - Item2
 - Item3

Correct (0.5 / item)

5.4 Annexes

Les annexes « supports » ou « à compléter » devront être identifiées comme telles et numérotées.

Il ne doit pas être demandé au candidat de fournir des réponses sur le sujet mais, si nécessaire, sur une annexe « à compléter » (par exemple : schéma à compléter).

5.5 Écriture du sujet

5.5.1 Mise en forme du sujet (cf annexe 1)

5.5.1.1 Normes d'écriture

Une attention toute particulière sera portée à l'application des règles de grammaire, d'orthographe et de typographie lors de la rédaction des textes. L'équipe de conception veillera à respecter scrupuleusement les normes d'écriture et de symbolisation¹.

5.5.1.2 Format police

- Arial taille 12.
- Espacement normal.

5.5.1.3 Format paragraphe

- Interligne de 1.5.
- Texte aligné à gauche.
- Marge = 2 cm.

5.5.2 Rédaction de la demande

Les questions proposées doivent être sans ambiguïté et strictement conformes au référentiel de formation dont relève le sujet.

Les questions sont de difficultés croissantes et peuvent être résolues par un candidat moyen qui a sérieusement travaillé et qui a atteint le niveau de compétence requis en utilisant la totalité du temps attribué à la réalisation de l'épreuve.

Les problèmes posés doivent permettre d'évaluer les connaissances et aptitudes des candidats au regard des compétences professionnelles que l'on cherche à évaluer. Les questions de cours seront du domaine courant.

Sauf épreuve particulière (ex : rapport), la proposition de sujet doit comporter plusieurs questions indépendantes les unes des autres et traitant des différents points du référentiel.

¹

<http://www.academie-francaise.fr/questions-de-langue>

Règles typographiques : <http://liberte-pour-apprendre.fr/wp-content/uploads/2017/08/fiche-typographie-Ve%CC%81ronique-Pierre.pdf>

Unités de mesure : <http://www.bipm.org/fr/publications/si-brochure/> ou <http://www.metrologie-francaise.fr/fr/si/unites-mesure.asp>

www.ucem-nantes.fr CNSS – Bureau des examens maritimes, 25, rue du Douet Garnier CS 73412 44034 NANTES Cedex 01 Page 4 sur 24

5.5.3 Matériel d'œuvre

Les questions proposées doivent pouvoir être traitées avec les documents et instruments autorisés par la réglementation en vigueur.

Il appartient aux auteurs de sujet de préciser, pour chaque épreuve, le matériel d'œuvre pouvant être utilisé par le candidat en l'indiquant en tête des sujets (calculatrice : cf circulaire n° 2015-178 du 01 octobre 2015).

Les questions de navigation astronomiques devront, le cas échéant, pouvoir être résolues à l'aide du document « Extraits des éphémérides nautiques ».

Les candidats devront être en possession d'un exemplaire de ce document avant l'entrée en salle d'examen.

Certains documents supports peuvent-être trouvés sur le site de l'UCEM dans le sous-menu « aide à la réalisation de sujet » du menu « documents supports »

(<https://www.ucem-nantes.fr/documents-supports/aide-a-la-realisation-de-sujets>).

5.5.4 Numérotation des questions

Les questions, les sous-questions et les subdivisions sont numérotées conformément à l'exemple ci-dessous repris en annexe (utilisation des nombres ordinaux (1^{re} – 2^e – 3^e...) et pas 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}).

Le barème de chaque question, sous-question et subdivision est indiqué sans unité après la numérotation (exemple ci-dessous).

Exemple :

3^e QUESTION (valeur = 4.5)

1 (valeur = 2)

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua.

2(valeur = 2,5)

2.1 (valeur = 1)

Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat.

2.2 (valeur = 0.5)

Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur.

2.3 (valeur = 1)

Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

5.5.5 Forme infinitive, style direct.

La forme infinitive est utilisée pour exprimer le travail attendu. Le style direct est à privilégier.

Exemple :

« Calculer la route fond à suivre. »
et non pas

~~"Quelle est la route fond suivie ?"~~

ou

~~« Quelle route fond a été suivie ? »~~

ou

~~« Calculer la route fond qui a été suivie. »...~~

Indiquer soit sous forme de glossaire inséré en début d'exercice ou directement dans le texte l'intitulé complet représenté par des initiales et autres acronymes.

Exemple :

A proximité du DST (Dispositif de séparation du trafic) d'Ouessant, vous pointez sur votre radar deux navires faisant route dans ce même DST utilisant la même voie de circulation. Indiquer les préconisations du RIPAM (Règlement international pour prévenir les abordages en mer) en la matière.

ou

Glossaire

DST : Dispositif de séparation du trafic

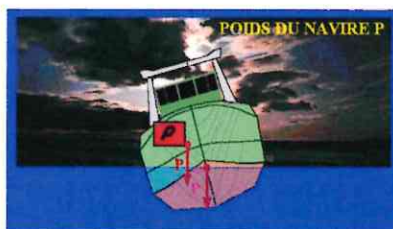
RIPAM : Règlement international pour prévenir les abordages en mer

5.5.6 Illustrations

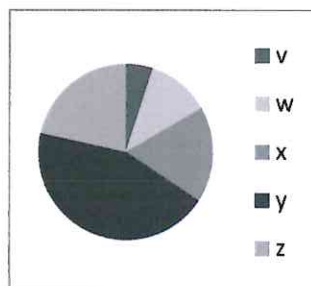
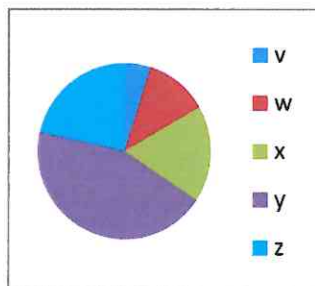
Les illustrations sont insérées en respectant, les points suivants :

- a) noir et blanc uniquement, porter une attention particulière à la lisibilité en noir et blanc des documents (photos, graphiques, plans, cartes, etc.) ;

Images inexploitable en noir et blanc



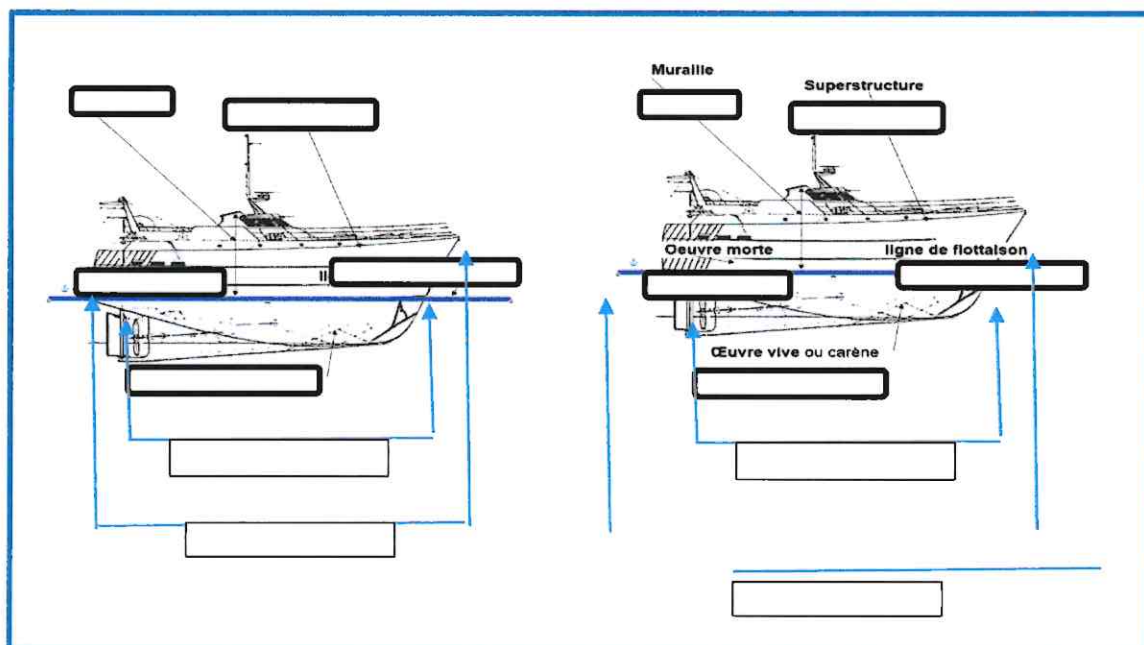
(Droits réservés)



- b) Les illustrations et autres images seront insérées dans le document texte sous la forme d'un fichier « *.jpeg » ou « *.png », l'ensemble des composants d'une illustration doivent être combinés (groupés) de façon à ce qu'ils agissent comme un objet unique afin d'éviter les pertes de données. **Les sujets ne respectant pas cette consigne seront systématiquement refusés ;**

Dessin envoyé

Dessin après mise en forme du sujet



- c) pour les extraits d'ouvrage : mentionner le titre, le nom de l'auteur, l'année au cours de laquelle l'œuvre a été écrite (ou produite), sans citer l'éditeur (si ces informations ne sont pas connues utiliser la mention "Droits réservés" ou "DR") ;
- d) Les illustrations « à compléter » seront insérées sur une annexe ;
- e) les schémas, figures, cartes ou équivalent doivent pouvoir être reproduits sans retouche par l'imprimeur.

Rappel

Le code de la propriété intellectuelle dans son article L 122.4 interdit « [...] toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause[...] » d'une œuvre même après avoir été modifiée, arrangée, adaptée....

Néanmoins l'article L122-5 du même code autorise certaines exceptions sous réserves que « [...] que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source[...] » et que les reproductions soit destinées à « [...] des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, [...] », pour un public « [...] composé majoritairement d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés [...] ».

5.6 Nota

Doit être inséré en fin de sujet, avant les annexes.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

5.7 Élaboration du corrigé

Les sujets sont obligatoirement accompagnés de propositions de corrigé détaillées accompagnées d'une proposition de barème de notation ; une simple énumération de résultats ne saurait en tenir lieu.

Pour les sujets de rapport, un plan détaillé tient lieu de corrigé (exemple : cf annexe 2).

La proposition de corrigé est transmise au bureau des examens maritimes sous la forme d'un fichier distinct protégé.

5.8 Sécurité

La proposition de sujet doit être conçue dans un endroit sécurisé et sur du matériel informatique sécurisé, placés sous la responsabilité du prestataire. Les brouillons et les différentes notes utilisés doivent être détruits après usage. Quel que soit le moyen de rédaction utilisé, toutes les précautions de protection du secret doivent être prises.

Une proposition de sujet doit être originale et se différencier très nettement des sujets proposés ou utilisés lors des sessions précédentes. Elle ne doit pas avoir été testée, et ne devra pas être testée, en situation de cours.

Le secret sur les sujets proposés doit être observé pendant les 48 mois qui suivent leur rédaction. Cette règle s'applique aussi aux sujets non-retenus.

6 Envoi des fichiers

Les codes « Examen » et « Module » sont présentés en annexe 5. Les sujets seront fournis par leur auteur au bureau des examens maritimes sous forme de fichiers informatiques.

Les documents électroniques seront protégés par un mot de passe attribué² via le logiciel utilisé pour la rédaction. Ils devront pouvoir être ouvert soit à l'aide du logiciel Libre Office Writer (4.1 minimum) ou Word 2007 (minimum).

- **document unique protégé au format de type « *.docx » ou « *.doc » (dans le cas contraire la proposition de sujet sera refusée);**
- nom du fichier de type : « code examen_code épreuve_ initiales de l'établissement_n° du sujet_« sujet » ou « corrigé ».docx " (exemple : C500_P2-2_LPM LR_3_corrige.docx) ;
- adresse : cnss.ucem.igam@developpement-durable.gouv.fr ;
- sujet du message : « sujet code examen » (exemple : sujet C500).

L'auteur du sujet transmettra par téléphone au bureau des examens maritimes (+33 (0) 2 40 16 14 70) le code permettant d'accéder au contenu du fichier.

7 Accusé de réception

Les auteurs se verront adresser un accusé de réception (cf annexe 3) faisant état de la forme générale du document. Les propositions non conformes à la présente note seront refusées.

Après étude par le CNSS, une fiche faisant état du fond (cf annexe 4) sera également transmise. Les propositions non conformes au référentiel ou dont les corrigés sont jugés insuffisants seront refusées.

Les prestataires et les DIRM seront mis en copie de ces AR.

Le Professeur en chef de 1^{re} classe
de l'enseignement maritime
Gilbert GABRIEL
Président du comité national de sélection des sujets



² Libre Office : https://help.libreoffice.org/Common/Protecting_Content_in/fr

Word : <https://support.office.com/fr-fr/article/D%C3%A9finir-un-mot-de-passe-pour-ouvrir-ou-modifier-un-document-un-classeur-ou-une-pr%C3%A9sentation-ef163677-3195-40ba-885a-d50fa2bb6b68#bm1>

DESTINATAIRES :

- DIRM MANCHE EST – MER DU NORD, pour diffusion aux prestataires agréés ;
- DIRM MÉDITERRANÉE, pour diffusion aux prestataires agréés ;
- DIRM NORD ATLANTIQUE – MANCHE OUEST, pour diffusion aux prestataires agréés ;
- DIRM SUD-ATLANTIQUE, pour diffusion aux prestataires agréés ;
- DM GUADELOUPE, pour diffusion aux prestataires agréés ;
- DM GUYANE, pour diffusion aux prestataires agréés ;
- DM MARTINIQUE, pour diffusion aux prestataires agréés ;
- DM SUD - OCÉAN INDIEN, pour diffusion aux prestataires agréés ;
- ENSM – Direction des études
- SAM NOUVELLE CALÉDONIE, pour diffusion aux prestataires agréés ;
- SAM POLYNÉSIE FRANÇAISE, pour diffusion aux prestataires agréés .
- SAM SAINT-PIERRE ET MIQUELON, pour diffusion aux prestataires agréés ;

COPIES :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| - IGEM ; | - LPM LE GUILVINEC ; |
| - LPM BASTIA ; | - LPM NANTES ; |
| - LPM BOULOGNE ; | - LPM PAIMPOL ; |
| - LPM CHERBOURG ; | - LPM SAINT-MALO ; |
| - LPM CIBOURE ; | - LPM SÈTE ; |
| - LPM ETEL ; | - SDGM (GM1) ; |
| - LPM FÉCAMP ; | - VPCNSS |
| - LPM LA ROCHELLE ; | |

Annexe 1 : modèle de sujet



Comité national de sélection des sujets – Fiche enregistrement

À remplir par l'auteur

Nom de l'auteur Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse mail de l'auteur Cliquez ici pour taper du texte. @ Cliquez ici pour taper du texte.

Date de l'envoi date.

Centre de formation Cliquez ici pour taper du texte.

Nom du fichier proposition de sujet Cliquez ici pour taper du texte.

Nom du vérificateur Cliquez ici pour taper du texte.

En autorisant l'envoi du document, le vérificateur atteste de la conformité de ce dernier avec les instructions du bureau des examens maritimes.

C500

2019

Marge
2 cm

Code examen

Capitaine 500

Examen

P2-2 Stabilité

Code épreuve + intitulé

Durée : 1 h 30 min

Durée de l'épreuve

Marge
2 cm

Est autorisé l'usage d'une calculatrice de poche y compris une calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique à condition que son fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Matériel d'œuvre

Glossaire

ϖ : densité de l'eau de mer

B : centre de carène

F : centre de gravité de la surface de flottaison.

G : centre de gravité

KML : position verticale de ML au-dessus de la ligne d'eau 0H.

KMT : position verticale de MT au-dessus de la ligne d'eau 0H.

Kx : position du point de référence par rapport à la ligne d'eau zéro (OH) (ex : KG = distance du centre de gravité "G" à la ligne d'eau zéro)

Lbp : longueur entre perpendiculaires du navire

ML : Métacentre longitudinal

Mt : Métacentre transversal

P : déplacement du navire

Tx : tirant d'eau

XB : position longitudinale de B par rapport à la perpendiculaire arrière.

XF : position longitudinale de F par rapport à la perpendiculaire arrière.

Xx : position du point de référence par rapport à la perpendiculaire arrière (ex : XG = distance du centre de gravité "G" à la perpendiculaire arrière)

Glossaire

Tourner la page (gras)

Marge
2 cm

Numérotation des pages

Tourner la page

Page 1 sur 6

N de la question (1^{re}, 2^e, 3^e ...), texte centré

Valeur de la question

1^{re} QUESTION (valeur = 4,5)

Sur un schéma, que vous dessinerez sur la copie d'examen, [REDACTED]

N° de la sous question (1, 2 ...)

1 (valeur = 0.5)

Indiquer une position possible [REDACTED].

Valeur de la sous question

2 (valeur = 2)

Répondre sur l'annexe à compléter 1

N° de la subdivision (1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2 ...)

2.1 (valeur = 1)

Indiquer une position possible [REDACTED]

Valeur de la subdivision

2.2 (valeur = 1)

Indiquer la direction du [REDACTED]

3 (valeur = 2)

Mettre en évidence le couple [REDACTED] et décrire [REDACTED].



Deux lignes

2^e QUESTION (valeur = 11,5)

Un extrait des tables hydrostatiques est fourni en annexe support 1.



Une ligne

Soit un navire en eau de densité : $\varpi = 1.025$, possédant les paramètres suivants :

$L_{bp} = \text{[REDACTED]} \text{ m ;}$

$T_{AV} = \text{[REDACTED]} \text{ m ;}$

$T_{AR} = \text{[REDACTED]} \text{ m ;}$

$K_G = \text{[REDACTED]} \text{ m ;}$

$X_G = \text{[REDACTED]} \text{ m.}$

Tourner la page

Page 2 sur 6

1 (valeur = 3)

Déterminer la valeur du [REDACTED].



Une ligne

2 (valeur = 1)

[REDACTED] la valeur de la hauteur [REDACTED].

3 (valeur = 1)

[REDACTED] module de stabilité initiale transversal (MSIT).

Texte aligné à gauche

4 (valeur = 6,5)

Dans un port situé à l'embouchure d'un fleuve, en eau saumâtre de densité 1.025, on effectue un déchargement de marchandises et un embarquement de combustible à partir d'une barge parallélépipédique, comme suit :

Désignation	Poids (t)	XG (m)	KG (m)
Combustible	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Cargaison 1	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Cargaison 2	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

4.1 (valeur = 1)

Déterminer le nouveau [REDACTED]

4.2 (valeur = 4)

Déterminer les nouvelles coordonnées G_2 et G_2 [REDACTED].

Tourner la page

Page 3 sur 6

4.3 (valeur = 1,5)

Sur l'annexe à compléter 1 que vous joindrez à la copie d'examen, indiquer la position :

- Avance
- Transfert
- Diamètre de giration

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tourner la page

Page 4 sur 6

ANNEXE SUPPORT 1

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Données hydrostatiques - Assiette nulle - $L_{bp} = 24$ mètres - $\varpi = 1.025$

TF (m)	Volume de carène	Déplacement (t)	XB (m)	XF (m)	KMT (m)	KML (m)
2,50	297,35	304,78	15,841	15,862	4,217	40,450
2,55	307,12	314,80	15,839	15,796	4,199	40,350
2,60	317,04	324,97	15,838	15,726	4,183	40,280
2,65	327,01	335,19	15,831	15,653	4,171	40,260
2,70	337,15	345,58	15,825	15,576	4,160	40,260
2,75	347,34	356,02	15,814	15,496	4,152	40,310
2,80	357,63	366,57	15,806	15,414	4,148	40,370
2,85	368,05	377,25	15,796	15,316	4,148	40,550
2,90	378,65	388,12	15,781	15,207	4,151	40,820
2,95	389,36	399,09	15,764	15,098	4,157	41,090
3,00	400,22	410,23	15,744	14,988	4,164	41,340
3,05	411,21	421,49	15,723	14,880	4,174	41,590
3,10	422,33	432,89	15,700	14,769	4,186	41,850
3,15	433,65	444,49	15,674	14,706	4,188	41,760
3,20	445,00	456,13	15,649	14,651	4,192	41,540
3,25	456,45	467,86	15,624	14,609	4,196	41,250
3,30	467,83	479,53	16,000	14,567	4,200	40,960

Tourner la page

Page 5 sur 6

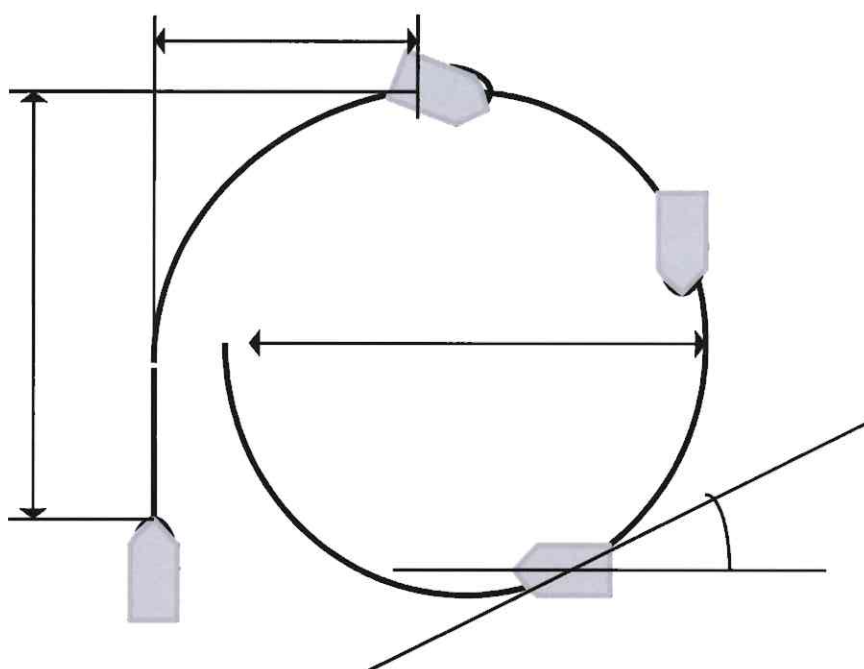
NUMERO DE PLACE :

6 cm

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER X
Document à rendre avec la copie d'examen

Question 2 4.3 Courbe de giration d'un navire



Annexe 2 : Modèle proposition de corrigé

EXAMEN Épreuve Durée : x heure(s) ou x h yy min.

Nom du fichier proposition de sujet Cliquez ici pour taper du texte.

Proposition de corrigé

Ce document ne définit pas une méthode officielle et ne peut en aucune façon être considéré comme étant un document définitif imposant une manière de faire. L'évaluateur doit considérer cette proposition de corrigé comme étant une aide à la correction et non pas comme une méthode imposée par l'administration.

Le président du jury décide seul de la nécessité de communiquer ce document à l'évaluateur. Le bureau des examens maritimes n'autorise en aucun cas la diffusion de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des tiers autre que l'évaluateur.

Plan (partiel) de rapport de mer

(Il appartient au vérificateur d'élaborer sa propre proposition de corrigé.)

1. Préambule

- *Formule habituelle + mentions particulières en rapport avec l'évènement (ex : date visite de la société de classe, réparations...)*

2. Développement

a) Navigation heureuse

- *Appareillage (date et heure)*
- *Routes et allures – Amers principaux – Changement de cap*
- *Météo*
- *Dégradations éventuelles (mesures prises...)*

b) Évènement

i. Description

- *Constatation (blessés, dégâts...)*
- *Lieux, date, heure, météo, position...*
- *Mesures immédiates prises*
- *Communication faites*

ii. *Mise en œuvre des solutions (abandon, assistance, équipe incendie, remorquage....)*

- *Heure, météo*
- *Moyens déployés*
- *Blessés*
- *Résultats (échecs, succès...)*

iii. *Fin de l'évènement*

- *Arrivée à quai, accueil des naufragés sur l'assistant, reconnaissance de services rendus*
....
- *Heure, météo*
- *Moyens déployés*
- *Blessés*

3. *Conclusion*

- *Réserves générales*
- *Réserves particulières*
- *Formule finale*

Annexe 3 : exemple de fiche de conformité



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau des examens maritimes

Fiche conformité sujet

Votre référence

[REDACTED]

Référence GM5

2998 P2 2

Statut

HA

Centre de formation

[REDACTED]

Auteur

[REDACTED]

Vérificateur

[REDACTED]

Examen

C_500

Module

P2 2

Date de réception

mercredi 14 décembre 2022

Le sujet est

conforme

Commentaires :

Cet accusé de réception ne doit pas être considéré comme étant une validation définitive de votre sujet (voir décision du CNSSS à venir)

En cas de non-conformité, votre sujet n'est pas intégré dans notre base de données et **il vous appartient** de nous faire parvenir un autre sujet sans autre demande de notre part.

Le jeudi 15 décembre 2022

Annexe 4 : exemple de fiche de validation



Bureau des examens maritimes Fiche validation sujet

Votre référence : [REDACTED]

Référence GM5 **2811 P1 1**

Statut **AT**

Centre de formation [REDACTED]

Auteur [REDACTED]

Vérificateur [REDACTED]

Examen **C_200**

Module

P1 1

Date de réception

mercredi 22 juin 2022

Le sujet est conforme au référentiel de la formation

Le sujet est n/e aux instructions.

Réalisable pour un élève moyen, dans le temps prévu pour l'épreuve **Oui**

n/e : non évalué sur ce point

Commentaires :

Le sujet est **accepté**

En cas de refus votre proposition de sujet n'est pas intégrée dans la banque de propositions de sujet et il vous appartient de nous faire parvenir une autre proposition. Cette dernière sera étudiée lors d'une prochaine réunion du CNSS.

Version

Centre de formation

N° de la décision GM validant le choix du sujet

0

CNSS n° 2022-2

Annexe 5 : codes modules et examens

Codification des examens et modules maritimes tels que définis par l'Arrêté du 12 août 2015 relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules

Version du jeudi 2 décembre 2021

Examen	Code	Code module	Épreuve
Capitaine 200	C200	P1-1	Navigation/Météorologie/Tenue de quart/Manœuvre
		P2-1	Description et construction/Stabilité/Sécurité
		NP-1	Environnement réglementaire/Rapport de mer
Capitaine 200 voile	C200V	voile	Compléments de navigation et de météorologie
Capitaine 500	C500	P1-2	Navigation/Météorologie/Tenue de quart
		P2-2	Stabilité
		NP-2	Rapport de mer
Patron de pêche	PP	Pe1	Environnement des pêcheries et gestion des ressources
		Pe3	Gestion et management de l'entreprise maritime de pêche - Commercialisation
Capitaine de pêche	CP	Pe4	Rapport
		Pe5	Environnement physique et biologique des pêches
Officier chef de quart passerelle	OCQP	P1-3 1	Navigation
		P1-3 2	Sécurité du trafic maritime (parties 1 et 2 du cours)
		P1-3 3	Manœuvre
		P2-3 1	Exploitation
		P2-3 2	Anglais exploitation
		P3-3 1	Construction
		P3-3 2	Stabilité
		NP-3	Droit
Capitaine 3000	C3000	P1-4	Manœuvre
		P2-4	Calcul de chargement
		NP-4	Rapport
Capitaine	C	P2-5	Calcul de chargement
		NP-5	Rapport
Patron de navire aux cultures marines – Niveau 1	PNCM 1	CM-3	Navigation - Météorologie
Patron de navire aux cultures marines – Niveau 2	PNCM 2	CM-4 1	Rapport de mer
		CM-4 2	Sécurité - Stabilité
Mécanicien 750 kW	750kW	M1-2	Conduite machines

Examen	Code	Code module	Épreuve
Officier chef de quart machine pour titulaire du chef 750 kW	OCQM	M1-3 1	Anglais
		M1-3 2	Conduite machines
		M2-3	Maintenance des systèmes électrotechniques, électroniques et de commande
		M3-3	Stabilité
		M4-3	Maintenance mécanique navale
Chef mécanicien 3000 kW	3000 kW	M1-4	Mécanique navale
		M2-4	Électrotechnique, électronique et systèmes de commande
		M3-4	Contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord
		M4-4	Entretien et réparation
Chef mécanicien 8000 kW	8000 kW	M1-5	Rapport technique et simulateur machine perfectionnement
		NM-5	Anglais de gestion et de direction
Officier électrotechnicien	ETO ext	E1-2 1	Connaissance des systèmes électriques et électroniques et de commandes
		E1-2 2	Surveillance des systèmes de commande automatiques de l'appareil de propulsion et des machines auxiliaires
		E1-2 3	Fonctionnement des générateurs et systèmes de distribution
		E1-2 4	Ordinateurs et les réseaux informatiques à bord des navires
		E1-2 5	Anglais maritime et technique
		E1-2 6	Systèmes de communication internes
		E2-2 1	Prévention de la pollution
		E3-2 1	Matériel électronique et électrique
		E3-2 2	Systèmes d'automatisation et de commande de l'appareil de propulsion principal et des machines auxiliaires
		E3-2 3	Matériel de navigation à la passerelle et les systèmes de communication du navire
		E3-2 4	Systèmes électriques et électroniques de commande des auxiliaires de pont et du matériel de manutention à la cargaison
		E3-2 5	Système de commande et de sécurité des équipements hôteliers
		NE1	Communication et métier de l'officier
		NE2	Développement durable
		NE4	Exploitation

Annexe 6 : fiche d'auto validation à usage du vérificateur

(Usage facultatif mais conseillé, ne doit pas être retournée au bureau GM5)

Nom du fichier	Conforme / Non conforme	C200 navigation LPM LR 3 corrigé.docx
En tête	C / NC	Suivant modèle GM5, attention aux nombres ordinaux (1 ^{re} , 1 ^e ...) C500 Capitaine 500 P2-2 Stabilité Durée : 1 h 30 min 1^{re} Question 2016
Police / interligne	C / NC	Arial 12 – interligne 1.5 – texte à gauche
N° page	C / NC	En bas à droite, caractère maigre : Page x sur y
N° annexe	C / NC	Suivant modèle GM5 : ANNEXE SUPPORT X ou ANNEXE À COMPLÉTER X <i>Nota : Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.</i>
Nota	C / NC	<i>La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.</i>
Tourner la page	C / NC	En bas à droite, caractère gras : Tourner la page <i>Est autorisé l'usage d'une calculatrice de poche y compris une calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique à condition que son fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.</i>
Matériel d'œuvre	C / NC	<i>Est autorisé l'usage du document : « Calcul de passerelle - Éléments de calculs » de l'inspection générale de l'enseignement maritime »</i> <i>L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.</i>
Barème	C / NC	
Illustration 1 (bloc)	C / NC	Les différents composants sont groupés
Illustration 2 source	C / NC	Auteur + © si nécessaire
Illustration 3 Noir et blanc	C / NC	Pas d'illustration couleur
Corrigé	Oui / Non	Présence d'un corrigé

Lecture 1	Rapide / Longue
Lecture 2	Aisée / Difficile
Énoncé	Claire / Confus
Matériel d'œuvre	Approprié / Inapproprié
Conforme référentiel	Oui / Non
Forme infinitive	Oui / Non
Style direct	Oui / Non
Grammaire / ortho / typo	Correct / Incorrect
Symbole / unité	Conforme / Non conforme
Annexe	Adaptée / Inadaptée
Corrigé	Juste / Faux
Conforme inst UCEM	Oui / Non
Résolution (durée)	Trop longue / Adaptée / Trop courte
Niveau sujet	Trop facile / Adaptée / Trop difficile
Réalisable par un élève moyen	Oui / Non

Rouge = refus du sujet